

## PROGRAMME DE FORMATION

# Nouvelles figures de l'adoption : Attachement et détachements, Placements, adoptions, Parentalités » 18 Novembre 2022

L'adoption est revenue au-devant de la scène à la faveur de la loi du 21 février 2022. Mais l'avait-elle quittée ?

Pour toutes les disciplines concourant à la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, elle a été et sera une thématique incontournable que ce soit du fait des rapports successifs qui lui ont été consacrés, de son lien avec la protection de l'enfance, de son interrogation permanente sur l'ontogenèse des liens précoces et leur devenir au fil des rencontres ou encore des modifications rapides des populations d'enfants adoptés et des figures de la parentalité, de la transmission et de la séparation.

L'adoption simple ou plénière, symbolique ou réelle interroge sans cesse la place, les pratiques et les ressources théorico-cliniques des professionnels.

La nouvelle loi porte-elle de nouveaux espoirs et pour quels enfants ? Comment et quand préparer un jeune et sa famille ? Quelles parentalités pour quels effets entre une famille d'accueil ou une pouponnière et la rencontre d'un couple ou d'un parent adoptif ? Y a-t-il des pistes et des recommandations à partager, issues de nos réflexions et de nos pratiques ?.

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les différents types d'adoption et ce qu'apporte la nouvelle loi
- Avoir une idée des particularités de la parenté adoptive
- Comprendre que l'adoption dépend de la politique et de la culture des pays mais aussi des configurations familiales du monde moderne.
- Pouvoir répondre aux questions de familles postulantes à l'adoption
- Acquérir une écoute des perturbations de la filiation et de la parentalité adoptives.

### PUBLIC CONCERNE

Cette formation est ouverte à tous les professionnels de la santé exerçant auprès d'enfants et d'adolescents (pédopsychiatres, psychiatres, médecins, psychologues, infirmiers, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs, assistantes sociales, etc...).

### PRE-REQUIS

Professionnels de santé ayant une expérience professionnelle de soin et d'intervention psychiques auprès d'enfants et/ou bébé et/ou d'adolescents (quel que soit le lieu où s'exerce cette activité professionnelle).

Pas de niveau préalable

### DUREE DE FORMATION

7 heures (1 journée).

---

## PROGRAMME DE LA FORMATION-

---

8h30	<b>Accueil</b>
9h00	<b>Ouverture de la journée</b> : Jean CHAMBRY, Président de la SFPEADA
9h15	<b>Table ronde. Modérateur : Michel VIGNES</b> <b>La problématique de l'adoption : une constante, quelles que soient les évolutions sociétales ?</b>
9h15 - 9h40	L'adoption, histoire et législation <i>Janice PEYRÉ, Présidente d'honneur d'EFA - Ingénieur de recherche au CNRS, Montpellier</i>
9h40 - 10h05	Parentalités, filiation, problématiques générales <i>Bernard GOLSE, Pédiopsychiatre, Fondateur de l'Institut Contemporain de l'Enfance, Paris</i>
10h05 - 10h30	L'adoption est-elle une démarche périlleuse et pourquoi ? <i>Mathias GOROG, Psychiatre, Paris</i>
10h30 - 10h45	Echanges avec la salle
<b>10h45</b>	<b>----- Pause -----</b>
11h00	<b>Table ronde. Modérateur : Jean-Louis GOEB</b> <b>Nouvelles familles, nouveaux textes : nouvelles modalités d'adoption ?</b>
11h00 - 11h25	Pouvoir d'agir des enfants et des personnes adoptées <i>Yves DENÉCHÈRE, Professeur d'histoire à l'université d'Angers</i>
11h25 - 11h50	Enjeux et réalités de l'adoption au regard de la loi du 22 février dernier visant à réformer l'adoption : l'expérience du Département du Nord <i>Raphaëlle CAVALIER, Sidonie SCAMPS, Département du Nord</i>
11h50 - 12h15	Liens d'attachement et adoption : mises en perspectives cliniques <i>Anne RAYNAUD, Psychiatre, Fondatrice de l'Institut de la Parentalité, Paris</i>
12h15 - 12h40	Y a-t-il un moment (âge) favorable pour l'adoption ? <i>Alexandre NOVO, Pédiopsychiatre, Reims</i>
12h40 - 13h00	Echanges avec la salle
<b>13h00</b>	<b>----- Repas -----</b>
14h15 – 15h30	<b>Ateliers</b>
<b>15h30</b>	<b>----- Pause -----</b>
15h45 – 16h10	<b>La place des cliniciens de la Pédiopsychiatrie face aux adoptions complexes (dans les instances et dans la clinique).</b> <i>Ludovic Gicquel, Pédiopsychiatre, Professeur des Universités, Poitiers</i>
16h10 – 16h45	<b>Table ronde. Modérateur : Bernard GOLSE</b> <i>Représentante d'une association d'adoptés (sous réserve)</i> <i>Yves DENÉCHÈRE, Professeur d'histoire à l'université d'Angers</i>
	<i>Echanges avec la salle</i>
<b>16h45- 17h00</b>	<b>Conclusion</b> : Bernard GOLSE
<b>17h00</b>	<b>Clôture de la journée</b>

## Ateliers

### Atelier 1 : Se préparer à l'adoption et comment ? - Modérateur : Sylvain BERDAH

- a- Comment préparer un enfant à l'adoption ?  
*Miriam RASSE, Psychologue, Directrice de l'Association Pikler Lóczy, Paris*  
*et/ou Bernard GOSLE, Pédopsychiatre, Fondateur de l'Institut Contemporain de l'Enfance, Paris*
- b- Une préparation de la famille adoptante  
*Marie- Claude RIOT, Présidente de la Fédération Française des OAA,*

### Atelier 2 : Adoptions, cultures et lois - Modérateur - Michel BOUBLIL

- a. La dimension culturelle dans l'adoption,  
*Aurélié HARF, Sara SKANDRANI, Pédopsychiatres, Paris*
- b Les nouvelles lois à l'épreuve de la réalité du terrain  
*Michèle FALLARA, Psychologue, Cellule Adoption - département Alpes-Maritimes*

### Atelier 3 : Parcours : Agréments et désagréments. Modérateur - Patrick CHARDEAU

- a. Le trouble de la filiation comme écho des doutes de la parentalité,  
*Floriane ROULET, Psychologue, Ligare L'arbre vert, Paris*
- b. Pourquoi un agrément pour adopter, le point de vue d'une association de familles adoptives,  
*Anne ROYAL, Présidente d'EFA, Paris*

### Atelier 4 : Que reste-t-il de l'adoption internationale ? - Modérateur : Jean-Louis GOEB.

- a Adoption internationale et quête des origines ?  
*Marie-Odile PEROUSE DE MONTCLOS, Pédopsychiatre, Paris*
- b Les enfants adoptables à travers le monde, d'où viennent-ils ?  
*Emilou CHICHE, Psychologue, Agence Française de l'Adoption*
- c Une expérience d'adoption internationale  
*Salomé GRANDCLERC, Pédopsychiatre, Paris*

## MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation s'effectue **en présentiel** avec les moyens techniques mis à disposition par le formateur.

La formation s'effectue :

- **par des exposés théoriques** correspondant aux spécialités des différents formateurs : philosophie de la personne, recherche du consentement, relation de soin, alliance thérapeutique, (possibilités de présentation powerpoint)
- **par des exposés starters à la discussion** : à partir de la clinique : présentation de situation de soin diversifiée, présentation de méthodes thérapeutiques, cas cliniques, utilisation de la vidéo comme médiation
- **par des temps d'échanges structurés** autour des intervenants d'ateliers et des participants dans la salle ainsi que des professionnels seniors participants

## MOYEN EVALUATION MIS EN ŒUVRE & SUIVI

- Feuille de présence élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Évaluation en début et en fin de formation.
- Attestation de présence remise par la SFPEADA à chaque stagiaire en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction par internet

---

## ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

---

Les intervenants formateurs sont tous des professionnels expérimentés et reconnus dans le milieu médical dans le domaine qu'ils vont représenter (pour plus d'informations sur chaque formateur, voir le contenu détaillé du programme).

---

## DATE & LIEU DE FORMATION

---

**Date** Vendredi 18 novembre 2022

**Lieu** : Asiem – 6, rue Albert de Lapparent – 75007 PARIS

---

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription en ligne directement via le site de la SFPEADA [www.sfpeada.fr](http://www.sfpeada.fr), puis sélectionner l'évènement choisi  
→ journée de novembre 2022

- Pour une convention de formation, contacter la SFPEADA par mail à [formation@sfpeada.fr](mailto:formation@sfpeada.fr) ou par téléphone : 06.71.82.86.33

Pour tout renseignement, contactez la SFPEADA par mail ([formation@sfpeada.fr](mailto:formation@sfpeada.fr)) ou par téléphone : 06 71 82 86 33

---

## TARIFS HT

Membres Sfpeada	Gratuit
-----------------	---------

Non membre Sfpeada	80 €
--------------------	------

Etudiants	30 €
-----------	------

Formation continue	150€
--------------------	------

*(TVA non applicable, article 293 B du CGI)*

---

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Patricia Chambry - [formation@sfpeada.fr](mailto:formation@sfpeada.fr) - 06 71 82 86 33.

---

## CONTACT

---

Patricia Chambry – [formation@sfpeada.fr](mailto:formation@sfpeada.fr) – 06 71 82 86 33.